

OZEO
Société par actions simplifiée
au capital de 148 840 euros
Siège social : 98 quai de la Fosse, 44100 NANTES
383 485 356 RCS NANTES

DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS DU 1^{er} DECEMBRE 2025

LES SOUSSIGNÉS :

La société ASM EXPERTISE,

SARL représentée aux présentes par son gérant, Charles-Henri LEJEUNE,

La société BDM FACTORY,

SARL représentée aux présentes par sa gérante, Charlotte CRUVELLIER

La société JALLA INVEST,

SARL représentée aux présentes par son gérant, Julien FOLLEAU,

La société MADAM INVEST,

SARL représentée aux présentes par sa gérante, Delphine MERCIER

La société DIZUIT INVEST,

SAS représentée aux présentes par son président, Charles-Henri LEJEUNE

Monsieur Julien FOLLEAU

Monsieur Charles-Henri LEJEUNE

Madame Delphine MERCIER

Détenant ensemble 12 200 actions, soit la totalité des actions de la société par actions simplifiée OZEO désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société OZEO et conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce et de l'article 19 des statuts,

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- le rapport du Président,
- le texte des projets de décisions,
- la lettre de démission de Charles-Henri LEJEUNE de son mandat de Directeur Général,

Ont pris les décisions suivantes portant sur :

- Démission de Charles-Henri LEJEUNE de son mandat de Directeur Général,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

La collectivité des associés, après avoir pris connaissance du rapport du Président et prenant acte de la démission de Monsieur Charles-Henrin LEJEUNE de son mandat de Directeur Général à compter de ce jour, décide de ne pas pourvoir à son remplacement.

DEUXIÈME DÉCISION

La collectivité des associés donne à l'unanimité tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de droit.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

**La société ASM EXPERTISE
Charles-Henri LEJEUNE**

**La société BDM FACTORY
Charlotte CRUVELLIER**

**La société JALLA INVEST
Julien FIOLEAU**

Julien FIOLEAU

**La société MADAM INVEST
Delphine MERCIER**

Delphine MERCIER

**La société DIZUIT INVEST
Charles-Henri LEJEUNE**

Charles-Henri LEJEUNE

Le présent acte est signé au moyen d'une signature électronique qui respecte les exigences relatives à une signature électronique avancée prévues par le règlement (UE) n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur.